

COMPTE RENDU DE LA REUNION **DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2018**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 19 octobre 2018 sous la présidence du Maire Jean-Claude DUCARRE. Après lecture, le compte rendu de la séance du 21 septembre 2018 a été adopté à l'unanimité.

Présents : MM. Gérard LEGROS, M. Daniel MARTIN, Bertrand CAVAILLES, Jean-Claude SEILLER, Jean-Charles BIESSE, Arnaud THIVANT, Mmes Bernadette BAILLY, Nicole DESFORGES, Viviane PROFIT, Patricia CHEVALIER, M. Jean-Claude DUCARRE.

Absents excusés : Pascal MILLET, Frédéric VERNUSSE, Jean-Paul MILLET, Stella FERRIERE
M. Pascal MILLET a donné pouvoir à M. Jean-Claude DUCARRE.
M. Frédéric VERNUSSE a donné pouvoir à M. Jean-Claude SEILLER.
M. Jean-Paul MILLET a donné pouvoir à M. Daniel MARTIN.
Mme Stella FERRIERE a donné pouvoir à Mme Nicole BESFORGES.

POINT SUR LES TRAVAUX IDE RESTRUCTURATION DES LOCAUX SCOLAIRES

Le Maire fait le point sur l'avancement du chantier.

- > Il est évoqué le problème du mur du préau, propriété de la commune, qui fait office de ZO^{II} mur de la maison LABONNE / BRETON. Daniel MARTIN expose le déroulé du chantier concernant le renforcement de ce mur. Le Conseil prend connaissance de nouveaux éléments financiers :
 - o Avenant entreprise COELHO + 15 828.49 € HT
 - o Avenant entreprise THIVENT - 10 174.75 € HT
 - o Surcoût Honoraires FIGURAL et bureaux d'étude + 8 277.37 € HT
 - o Etude Hydrogéotechnique Centre (mission supplémentaire) + 1 690.00 € HT

Le Conseil valide les avenants des entreprises COELHO et THIVENT et autorise le Maire à signer les documents nécessaires. Il valide également les honoraires de maîtrise d'oeuvre pour l'étude hydrogéotechnique supplémentaire.

- > Dans le cadre des travaux d'aménagements sécuritaires nécessaires à la restructuration des locaux scolaires, le Conseil Départemental de Saône-et-Loire a décidé l'attribution d'une subvention de 7 172 € au titre des amendes de police pour l'aménagement du parking.
- > Une réunion est prévue dans les prochaines semaines avec l'entreprise PERRIER pour évaluer et chiffrer le matériel de cuisine nécessaire dans les nouveaux locaux de la cantine.

REVISION DES FERMAGES 2018

Le Conseil fixe le montant des indemnités dues pour l'année par Marc LASSAIGNE, le GAEC VERNAY, Jean-Paul MILLET, Guillaume MEILLERAND, le GAEC des Cigognes et le fermage de l'**EARL** du Bois RODDON conformément à l'indice départemental des fermages déterminé pour l'année 2018 (soit - 3.04 % par rapport au fermage 2017).

M. Jean-Charles BIESSE *s'est* retiré et n'a pas participé aux délibérations.

M. Daniel MARTIN n'a pas participé au vote au titre de sa procuration de M. Jean-Paul MILLET.

QUESTIONS DIVERSES

- > La commune de BOURG-LE-COMTE a fait don de jeux et livres au profit de l'école. Le Conseil remercie à nouveau la Commune de BOURG-LE-COMTE à cet effet.
- > Le transfert de compétence de la zone artisanale des Varennes située à MELAY à la Communauté de Communes de MARCIGNY va être signé chez Maître MANDRET, Notaire à MARCIGNY, le 29 octobre prochain.
- > Le Maire fait part d'une proposition d'achat des peupliers de la parcelle B 139 par la SARL Paulo Bois de SAINT-IGNY-DE-VERS pour la somme de 1 000 €. Le Conseil valide cette offre et mandate le Maire à cet effet.
- > Le Conseil autorise le transfert de crédits suivants :
 - o Article 2315 - 2 600 €
 - o Article 21318 + 2 600 €
- > Les thuyas plantés autour du monument aux morts ont été coupés. Il est évoqué la plantation d'un arbre suite aux conseils du jury départemental de fleurissement.
- > Le Conseil décide de confier à l'entreprise PAIRE le nettoyage du monument aux morts et la réfection des joints au ciment pour la somme de 1 133.33 € HT. La réfection des écritures sera revue ultérieurement sur le budget 2019.
- > Une réunion a eu lieu le 19 octobre à l'initiative de la Députée Josiane COURNELOUP en présence de la Poste avec M. DENISOIRE, M. CONDAMINE et M. DICONNE, Président de la commission de présence postale afin d'évoquer les problèmes rencontrés avec la Poste par les usagers des agences postales communales.
- > Une réunion avec les associations a eu lieu le mercredi 3 octobre pour l'établissement du calendrier des fêtes.
- > L'installation de l'exposition de Noël sur le thème « Drôles de crèches » est en cours. M. et Mme CHARLET ont fait don à la commune d'une crèche géante qui sera installée prochainement.
- > Suite à la prochaine mise en place du répertoire électoral unique et à la demande de la Préfecture, le Conseil désigne un délégué titulaire : Jean-Claude SEILLER.
- > Le Conseil évoque la rencontre avec M. et Mme MACHURON relative à l'état du chemin des Daumas.
- > Le Maire informe le Conseil d'une réunion à CHAMBILLY concernant la requalification des haltes nautiques.
- > Le Conseil évoque l'organisation de la soirée d'accueil des nouveaux habitants qui aura lieu le 9 novembre prochain. •
- > La commission du cimetière se réunira le lundi 5 novembre à 14 heures pour faire le point notamment sur les concessions en état d'abandon. Jean-Claude SEILLER fait part de remarques d'administrés concernant le bon entretien du cimetière cette année.
- > La commission d'information se réunira le 29 novembre pour la réalisation du prochain bulletin municipal.
- > Jean-Charles BLESSE signale que les ralentisseurs devant la mairie sont glissants.
- > Nicole DESFORGES évoque la détérioration des fils de téléphone au lieu-dit les Communes par un camion. La réparation n'a toujours pas été réalisée par les services compétents.
- > Le Conseil évoque l'installation sur le marché hebdomadaire :
 - o D'un compteur électrique pour les commerçants
 - o De Mme Gisèle BREDAGNOLLES (vente de vêtements)